

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Cision – Montréal métropolitain, Montérégie et les hebdomadaires régionaux

Entraves majeures au pont de l'Île-aux-Tourtes

De nouvelles mesures d'atténuation en vigueur dès le 8 décembre 2023

Montréal, le 8 décembre 2023. – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe les usagers de la route de l'implantation de nouvelles mesures d'atténuation en réponse aux inconvénients liés aux entraves majeures requises au pont de l'Île-aux-Tourtes.

Utilisation de l'accotement par les autobus (UAB)

À compter d'aujourd'hui, l'utilisation de l'accotement par les autobus (UAB) sera possible sur l'autoroute 40, en direction ouest (vers Vaudreuil-Dorion), entre la rue Frédéric-Back et le boulevard des Anciens-Combattants. Cette mesure est autorisée seulement pour les autobus scolaires, ceux d'exo et de la STM, sous réserve du respect des conditions prévues au Code de la sécurité routière pour la circulation sur un accotement. Ainsi, les utilisateurs de transport collectif pourront contourner les zones de congestion engendrées par la nouvelle configuration des voies au pont de l'Île-aux-Tourtes.

Passages gratuits sur certaines lignes d'autobus d'exo

Dès le lundi 11 décembre, les lignes d'autobus 7, 10, 35 et 91 d'exo seront gratuites jusqu'à l'ouverture de la troisième voie sur le pont. Les usagers devront toutefois acquérir un titre valide s'ils désirent obtenir une correspondance avec un autre service de transport collectif.

Distribution de titres gratuits en transport collectif

Dès le lundi 11 décembre, des titres de transport collectif seront remis gratuitement aux gares Hudson, Vaudreuil, Dorion, Pincourt et Île-Perrot de la ligne de train 11 Vaudreuil-Hudson. Les usagers se déplaçant en direction de Montréal recevront un titre de transport gratuit de deux passages « Tous modes ABC » afin d'effectuer l'aller et le retour par train, y compris les correspondances avec les réseaux d'autobus, de métro et du REM.

Les titres seront distribués du lundi au vendredi, entre 5 h 30 et 20 h, selon l'horaire du train, lors des départs de train en direction de Montréal. Aucun titre ne sera remis les samedis et dimanches. La distribution sera suspendue entre le vendredi 22 décembre 2023 à 20 h et le lundi 8 janvier 2024 à 5 h 30. La gratuité sur la ligne 11 est maintenue aux cinq gares durant les périodes où il n'y a pas de distribution de titres.

Autres mesures d'atténuation en place

Ces mesures d'atténuation s'ajoutent à celles qui sont déjà en place, soit :

- Gratuité en tout temps de la ligne d'autobus exo 40 – Express Vaudreuil – Terminus Côte-Vertu (les usagers devront acquérir un titre valide s'ils désirent correspondre avec un autre service de transport collectif);

- Bonification du service de train sur la ligne 11 Vaudreuil-Hudson grâce à l'ajout des départs suivants :
 - Train n° 12 : départ de la gare Hudson à 6 h 13;
 - Train n° 16 : départ de Vaudreuil à 7 h 30;
 - Train n° 21 : départ de la gare Lucien-L'Allier à 16 h 40, terminant à la gare Hudson;
- Gratuité du péage sur l'autoroute 30;
- Synchronisation des feux de circulation sur l'autoroute 20 et présence policière pour faciliter la circulation dans le secteur.

Rappelons que, lorsque cela est possible, il est recommandé aux travailleurs et aux employeurs de privilégier le télétravail et les déplacements en transport collectif. Les informations permettant de planifier ses déplacements se trouvent dans l'application [Chrono](#).

Faits saillants

- Depuis le samedi 2 décembre 2023, une voie par direction est ouverte sur le pont de l'Île-aux-Tourtes en raison d'une dalle endommagée. Cette configuration devrait être en place pour une période de six à huit semaines.
- La réouverture d'une troisième voie et le retour à une gestion dynamique de la circulation, la semaine, seront possibles après la fin des travaux de réparation de la dalle endommagée. Cette gestion permettra alors de maintenir ouvertes deux des trois voies dans le sens de l'achalandage aux périodes de pointe.
- Le pont de l'Île-aux-Tourtes sera fermé en direction ouest du dimanche 23 h au lundi à 5 h. Cette entrave permettra notamment l'asphaltage d'un tronçon d'accotement de l'autoroute 40 à Senneville, l'ajustement des glissières de sécurité sur le pont et la sécurisation des accès au chantier.

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :

[Facebook](#)

[X](#)

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

– 30 –

**Pour
information :**

Relations avec les médias
 Direction générale des communications
 Ministère des Transports et de la Mobilité durable
 Tél. : Québec : 418 644-4444
 Montréal : 514 873-5600
 Sans frais : 1 866 341-5724